

Les membres du conseil d'établissement de l'école du Bon-Pasteur sont convoqués à une réunion qui aura lieu le mardi 27 septembre 2022 à 19h00 en présentiel au local de déjumelage.

Secrétaire : Kathia Robitaille

PRÉSENCES :			
Simard, Rodrigue	X	Gauthier, Myriam	X
Vallières, Sandra	X	Thibault, Marie-Jo	X
Carré, Isabelle	X	Lépine, Marie-Josée	X
Deschênes, Éric	X	Robitaille, Kathia	X
Fiset, Julie	X	Membre de la communauté	abs
Normand, Daniel	X		

PROCÈS-VERBAL

1. Accueil et mot de bienvenue ;

Fait par monsieur Éric Deschênes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;

- Relancer la ville pour connaître le membre de la communauté et si personne ne se propose, nous pourrions voir avec le Club Optimiste.

CÉ 01/2022-23 Proposé par : madame Isabelle Carré
 Secondé par : madame Marie-Josée Lépine

3. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière réunion ;

CÉ 02/2022-23 Proposé par : madame Isabelle Carré
 Secondé par : madame Julie Fiset

4. Suivi au compte rendu de la dernière réunion ;

- Bibliothèque : monsieur Éric remercie mesdames Isabelle Carré et Myriam Gauthier d'avoir fait une très belle représentation du Conseil d'établissement lors de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque.
- Marchethon : formule différente cette année et celle-ci aurait lieu cet automne au lieu du printemps.
- Rentrée scolaire : formule similaire à chaque année et le tout s'est très bien déroulé. Nous avons eu une très belle collaboration du comité météo. L'an prochain, la rentrée scolaire sera une journée complète et ce sera le jour 1 au calendrier cycle. Des activités auront quand même lieu au cours de la journée. Le préscolaire auront toujours une rentrée progressive, la journée pleine s'appliquera uniquement aux élèves du primaire.

- Budget de fonctionnement : nous prévoyons un déficit pour l'année scolaire 2022-2023. Le financement ne suit pas les dépenses réelles malheureusement et nous sommes dans l'incapacité de faire des ajustements afin de pallier ce déficit.
- Ressources humaines : conciergerie, nous avons un concierge en congé maladie donc une éducatrice du service de garde pour faire les tâches. Madame Stéphanie Massé a accepté un autre défi au Centre de services scolaire donc son poste sera remplacé par madame Carole Kingsborough jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- Classe extérieure : le projet est maintenant nommé « La forêt pédagogique ». Nous avons découvert que nous avons 200 pieds de terrain de plus qui nous appartient plus loin dans la cour d'école derrière la clôture sur lequel nous aménagerons des sentiers et des plateformes éducatives. Le projet doit être déposé au ministère de l'Éducation pour janvier 2023.

5. Période de questions pour le public ;

- Aucun point.

6. Adoption des règles de régie interne du CÉ ;

- Monsieur Éric fait un survol du document qui est identique à celui de l'année dernière avec les membres du CÉ. Si les membres désirent faire des ajustements, exemple l'augmentation de l'allocation pour le gardiennage lors des séances du conseil, c'est à eux de soumettre ces ajustements. Il est donc décidé que le taux pour le gardiennage a été ajusté à un prix fixe de 20,00 \$ par séance sur présentation de pièces justificatives.

CÉ 03/2022-23

Proposé par : madame Julie Fiset
Secondé par : monsieur Rodrigue Simard

7. Nomination des membres de l'exécutif ;

- Monsieur Éric remercie madame Émilie Lagacé pour sa contribution lors de son mandat.
- Madame Myriam Gauthier poursuit son mandat de membre représentant au comité de parents.
- Pour le poste de présidence, madame Isabelle Carré propose madame Julie Fiset. Madame Julie Fiset propose madame Isabelle Carré en retour. Madame Marie-Josée Lépine propose madame Myriam Gauthier. Madame Myriam refuse le poste de présidence et madame Isabelle Carré refuse également le mandat. Madame Julie Fiset accepte le mandat de présidence au sein du Conseil d'établissement de l'École primaire du Bon-Pasteur.
- Poste de vice-présidence : madame Myriam Gauthier refuse le poste puisqu'elle est déjà sur le comité de parents alors madame Isabelle Carré prendra le poste de vice-présidente.

8. Nomination des membres de la communauté ;

- Monsieur Éric propose d'attendre le retour des gens de la Ville de Cap-Santé avant de faire une nomination.

9. Dénonciation d'intérêts ;

- Monsieur Éric rappelle l'importance de compléter le formulaire de dénonciation d'intérêts par tous les membres du Conseil d'établissement.

CÉ 04/2022-23

Proposé par : madame Marie-Jo Thibault
Secondé par : madame Marie-Josée Lépine

15. Informations :

De la présidente :

- Aucune information.

De la direction :

- À l'assemblée générale du 6 septembre dernier, la décision de la formation d'un OPP a été soumise. Monsieur Éric vérifie avec les membres du Conseil d'établissement s'ils ont eu le temps de réfléchir à cette proposition et les membres sont tous d'accord.
- Un sondage, avec un bloc explicatif sur le rôle et les responsabilités de l'OPP, sera transmis aux parents afin de vérifier l'intérêt des parents.

Du personnel :

- Aucun point.

De la responsable du SDG :

- Tarification : la nouvelle tarification nous a été soumise le 29 août dernier. Le tarif est maintenant de 3,00 \$/heure et est variable selon le nombre de blocs de présence dans la journée, mais la tarification maximale est de 8,95 \$/jour.
- Service de traiteur : aucun commentaire négatif à ce sujet. Une proposition de portion adulte, pour 2,00 \$ de plus, est offerte pour les élèves et les parents l'apprécient. Nous avons vécu une journée à 52 repas traiteur ce qui nous confirme que le service est apprécié par les parents.
- Sortie à la Vallée secrète : une sortie très populaire, nous avons eu un fort taux d'inscription pour cette sortie.

Du comité de parents :

- Aucun point.

Du membre de la communauté :

- Aucun point.

16. Divers :

- Aucun point.

17. Levée de l'assemblée : 21 h 08

Proposé par : madame Julie Fiset

Secondé par : monsieur Rodrigue Simard

Adopté à l'unanimité.